



Internat Sigefroid

sous la direction du Lycée Ermesinde

Demande d'admission à l'internat Sigefroid 20__ - 20__

Données concernant l'élève :

Nom et prénom : _____
Matricule : _____
GSM : _____ Email : _____
actuellement inscrit(e) en classe de : _____ au <input type="checkbox"/> LEM <input type="checkbox"/> LTPES <input type="checkbox"/> Autre
désire être inscrit(e) en classe de : _____ au <input type="checkbox"/> LEM <input type="checkbox"/> LTPES
Tuteur au LEM : _____

Données concernant la famille de l'élève :

Représentant légal : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur
Nom et prénom : _____
N° et rue : _____
Code postal et localité : _____
Tél. privé : _____ GSM : _____
Tél. prof. : _____ Email : _____

Le dossier d'admission est à envoyer ou à remettre au secrétariat avant le :

- 15 juin pour une admission en septembre
- 20 novembre pour une admission en janvier

Il comprend les documents suivants :

1. la demande d'admission dûment remplie
2. une lettre de motivation (voir consignes ci-après),
3. une photo récente de l'élève.

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque dossier complet.

Les dossiers incomplets ne sont pas pris en compte.

Date : _____ **Signature :** _____

Les modalités d'inscription

L'élève intéressé par l'internat « Sigefroid » est invité à remettre une demande d'admission accompagnée d'une lettre de motivation au secrétariat de son lycée. Dans sa lettre de motivation, l'élève explique les motifs qui l'amènent à s'inscrire à l'internat et en particulier ses engagements personnels.

Lors des entretiens de candidature, l'élève doit être accompagné d'un de ses parents ou de son représentant légal. La décision est prise par la direction du LEM, qui se base sur la lettre de motivation et sur l'entretien ainsi que, le cas échéant, sur l'avis des représentants du LTPES.

L'inscription de l'élève devient définitive avec la signature d'une convention, contresignée par un adulte se portant garant financier.

Délais pour la remise de la demande d'admission et de la lettre de motivation :

- 15 juin, pour une admission en septembre
- 20 novembre, pour une admission en janvier

Consignes pour la lettre de motivation

L'élève est invité à composer la lettre de motivation avec ses parents. Ces derniers peuvent la compléter, s'ils le désirent.

La lettre de motivation devra renseigner sur les idées et les préférences de l'élève en matière d'engagement renforcé au niveau de l'internat.

L'élève expliquera ses choix en faisant référence à ses expériences, ses intérêts et ses capacités personnels.